
PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Mieux communiquer pour mieux apprendre et mieux se connaître

INSTITUT SAINTE-CLAIRE
Rue Sècheval, 32
4800 VERVIERS

Ecole fondamentale :

mat n° 163 079 023 22221

Personnes de référence:

Direction: Madame Monique Ladrière

Président du P.O.: Mme M-J. POTTIER

Ecole secondaire :

mat n° 63 329 600 51

Personnes de référence:

Direction: Monsieur B. GERARD

Président du P.O.: Mme M-J. POTTIER

CEFA

mat n° 63 329 099 67

Personnes de référence:

Direction: Monsieur B. GERARD

Président du P.O.: Mme M-J. POTTIER

1. PRIORITE(S) RETENUE(S)

L'Institut Sainte-Claire souhaite que son projet d'établissement soit plus qu'un simple objet administratif. Ceci implique que tous les partenaires (élèves, parents, membres du personnel, pouvoir organisateur) soient les concepteurs et les acteurs de celui-ci et qu'en conséquence ils soient plus que des récepteurs ou des spectateurs.

Notre école n'échappe pas au jugement du public (= image que les gens ont de l'école) et il est nécessaire que ce jugement soit positif.

L'aspect prioritaire du projet d'établissement de notre école consiste en la mise en œuvre d'une stratégie de communication visant à mobiliser l'ensemble des forces de l'école en créant la cohésion autour d'un objectif commun:

Mieux communiquer pour mieux apprendre et mieux se connaître!

Pour cela, notre projet d'établissement aura pour objectif d'amener, par des actions concrètes, tous les partenaires de l'Institut Sainte-Claire à vivre harmonieusement l'école et donc à en parler d'une façon positive.

Avant tout, il est nécessaire de consacrer du temps à la valorisation des acteurs (membres du personnel et élèves) avant d'attendre d'eux qu'ils deviennent chacun un ambassadeur de l'école.

En effet, il est important d'abord de vivre quelque chose de positif ensemble (personnel - personnel; élèves - élèves; personnel - élèves) afin de créer une identité et d'y adhérer.

2. PLAN D'ACTION ET MOYENS MIS EN OEUVRE

L'ensemble de nos actions s'inscrit dans la droite ligne de nos projets pédagogique et éducatif. Nous sommes convaincus que le climat positif de l'école s'améliorera encore grâce à la mise en place, la poursuite (avec d'éventuelles améliorations) des actions suivantes :

1. Amélioration des outils internes ou externes de communication:

- lieux d'affichage, présentation des travaux d'élèves
- collaboration des élèves du primaire, du secondaire et du CEFA dans le cadre de projets communs (embellissement des lieux, campagne de sensibilisation au respect de l'environnement,...)
- affichage dans la salle des professeurs
- organisation de journée(s) présentant au public extérieur les différentes facettes de l'école
- ouverture aux nouvelles technologies (projet Cybermédia).

2. Lutte contre la violence:

- mise en place de structures d'encadrement alternatives (locaux de détente, d'étude, d'espace «Paroles»)
- formation pour les enseignants (FPE)
- organisation de temps d'intervision pour les éducateurs
- collaboration avec les services externes diocésains (Médiations, D+, ...)
- travail effectué avec les délégués d'élèves.

3. Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire:

- communication rapide et suivi des absences
- rappel des conséquences administratives de l'absentéisme
- contacts avec les parents, les jeunes: lettres, rencontres, visites à domicile, ...

4. Echange d'informations et de documents pédagogiques:

- échanges spontanés ou organisés entre professeurs
- participation à des formations (FPE)

5. Suivi du projet personnel du jeune:

- en collaboration avec le P.M.S., communication aux parents et aux élèves des formations offertes, accompagnement des élèves dans
- l'élaboration et le suivi de leurs projets personnels.
- accueil d'élèves issus de l'enseignement spécialisé en intégration totale avec soutien pédagogique.

6. Campagnes de sensibilisation au respect de l'environnement:

- visant l'amélioration du bien-être au sein de l'école et le développement de réflexes citoyens.

7. Travail de recadrage, rappel des normes et des règles:

- Permettant à chacun des jeunes d'exercer plus facilement son métier d'élève.

3. PERSPECTIVES ESCOMPTEES

Les effets sur les membres de la communauté éducative:

1. valorisation personnelle par la valorisation de l'image du milieu où l'on travaille
2. amélioration des relations avec les autres enseignants (ex. primaire et secondaire) : meilleure connaissance mutuelle
3. amélioration des relations avec les personnes formées : solidarité dans un projet commun

et donc découverte de l'autre.

Les effets sur les élèves:

1. valorisation personnelle : être fier de son école, pouvoir s'y forger un projet de vie scolaire et professionnel et devenir un ambassadeur de Sainte-Claire
2. respect d'autrui : reconnaissance et valorisation du travail d'autrui
3. apprentissage à la responsabilité : connaissance des règles de vie, des contraintes, des limites et participation à la vie collective de l'établissement.

Les effets sur l'établissement:

1. mise en place d'une organisation plus collective d'activités
2. redynamisation des activités existantes
3. amélioration des lieux d'information
4. contribution à l'image de marque de l'établissement : par une opération médiatique, l'organisation d'une manifestation, ...

4. CONCLUSION

Le projet d'établissement passe par la mise en œuvre d'une stratégie de communication visant à mobiliser l'ensemble des forces de l'école en créant la cohésion autour d'un objectif commun:

Mieux communiquer pour mieux apprendre et mieux se connaître!

La dynamique mise en œuvre par et à travers notre projet d'établissement est de constituer un moyen pour restaurer la confiance et assurer la mise en place d'un cadre permettant l'exercice du métier d'enseignant et la formation des jeunes.

En effet, c'est la confiance dans l'école et dans son système d'organisation, dans ses responsables et dans l'ensemble des autres acteurs, qui fait que chacun va participer à l'effort collectif et finalement contribuer à la réalisation de l'objectif commun.